DLP 10-8-76234359

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

BULLETIN N° 52 9 août 1976

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les papillons de deuxième génération sont toujours nombreux et des pontes continuent à être observées régulièrement. Aussi, des dégâts importants sont encore à craindre.

Afin de prévenir les dommages provoqués par les chenilles de cet insecte, un nouveau traitement devra être réalisé au cours de la période du 11 au 13 août.

Bien respecter les délais d'emploi avant récolte.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Il est possible de limiter les dégâts provoqués par les maladies de conservation en assurant une protection fongicide au cours des 5 à 6 semaines qui précèdent la récolte.

Avec les conditions climatiques de cette année, on peut déjà prévoir que les risques d'infection par les gloeosporioses seront réduits en raison de la sécheresse et de la précocité de la récolte. Une seule pulvérisation effectuée au plus tard 7 jours avant la récolte devrait donc suffire.

Cependant, si le temps devenait pluvieux, il serait prudent de prévoir deux traitements à 2 ou 3 semaines d'intervalle, le dernier se situant au plus tard à 7 jours de la récolte.

Ce délai est impératif en raison du risque de résidus sur les fruits.

Les fongicides recommandés sont les suivants :

- bénomyl à 30 g de MA/hl soit 60 g de Benlate
- carbendazim à 30 g de MA/hl soit 60 g de Bavistine
- méthylthiophanate à 70 g de MA/hl soit 100 g de Pelt 44

CHOUX (toutes espèces)

Les divers insectes (altises, chenilles, pucerons) dont nous avons déjà parlé dans les précédents bulletins sont toujours observés dans certaines cultures. Il est donc nécessaire de continuer à surveiller ces cultures afin d'intervenir éventuellement.

DORYPHORES SUR POMMES DE TERRE

Le climat ayant permis le développement d'une 2ème génération de doryphores, ces insectes se rencontrent actuellement en grand nombre dans certaines parcelles.

P./.1

Afin de prévenir une pullulation précoce l'an prochain, il est nécessaire de traiter contre ces ravageurs dans toutes les cultures infestées.

Nous rappelons que la lutte contre le doryphore est obligatoire (arrêté du 29 avril 1948).

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Aucun traitement ne se justifie contre le Mildiou sur les variétés tardives, sauf si des pluies fréquentes survenaient.

L'Ingénieur et le Technicien
chargés des Avertissements Agricoles

G. PAITIER et M.P. VANNIER.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
phytosanitaire "Bretagne"

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Bulletin n° 51 du 23 juillet 1976